



ESpace de Travail Accompagné (ESTAC) Année...

publié le 20/09/2021

Espace de Travail Accompagné (ESTAC) Année 2021/2022 – 15h30/17h10

ACCOMPAGNEMENTS AUX DEVOIRS :

L'élève doit s'inscrire, auprès de la vie scolaire, avant midi, chaque journée, afin d'être encadré par un enseignant pour effectuer son travail personnel.

L'élève doit prévoir son matériel. Si ce n'est pas le cas, l'élève sera renvoyé chez lui, après information de la famille.

ACCOMPAGNEMENT DISCIPLINAIRE PARTICULIER

Un élève ayant une demande particulière, sur une matière, peut solliciter un enseignant, en demandant la mise en place d'un temps de travail destiné à l'aider à reprendre pied dans la discipline. Ce temps de travail sera mis en œuvre sous 8 jours.

TRAVAIL EN AUTONOMIE ET ACCES AU NUMERIQUE

Des élèves peuvent demander à travailler en autonomie. Dans ce cas, une salle sera mise à disposition ainsi qu'un accès à des ordinateurs au besoin.

ATELIERS ENCADRES :

- ROBOTIQUE : Durant un semestre, des élèves inscrits au préalable (environ 20 élèves) participeront à un projet Robotique.

- KIDITOU : Durant un semestre, des élèves inscrits au préalable (environ 20 élèves) participeront à un projet Journal.

- LECTURE : 2 ateliers seront proposés à des élèves désignés.

* Un atelier pour « les élèves déchiffreurs ». Mme Maucoeur

* Un second atelier, pour « les élèves UPE2A ». Mme Viollet

LES OPTIONS : 3 ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

▶ Une option CHAAP, qui permet, aux élèves ayant choisi cette option de développer une activité artistique et culturelle, ainsi que d'élargir et de mener plus loin le travail pédagogique de sensibilisation aux démarches artistiques, aux œuvres et aux problématiques liées à l'histoire des arts.

▶ Une option BOXE, qui permet, aux élèves y participant de découvrir ou perfectionner les techniques de Boxe savate, et de travailler sur le vivre-ensemble.

▶ Une option EURO, qui permet, aux élèves de 3ème, de travailler de renforcer leurs compétences en langue anglaise.

Portfolio

